

**AVRIL 2013**

# L'INNOVATION UN ENJEU MAJEUR POUR LA FRANCE

Dynamiser la croissance des entreprises innovantes

Jean-Luc Beylat  
Pierre Tambourin

**RAPPORTEURS**

Guillaume Prunier  
Frédérique Sachwald



# L'INNOVATION - Un enjeu majeur pour la France

**(page 6)** - *"l'innovation, c'est avant tout le processus qui mène à la mise sur le marché de produits ou de services rencontrant un besoin, portés par des individus engagés dans une démarche entrepreneuriale".*

**(page 40)** *" L'innovation est avant tout une affaire d'individus : la démarche d'innovation a une dimension entrepreneuriale. L'innovation n'est pas un processus naturel pour une organisation humaine. Elle relève de la volonté et de la détermination d'un ou plusieurs individus.*

*Elle suppose esprit visionnaire, prise de risque, capacité d'initiative très forte, culture du projet et volonté d'aboutissement. Elle nécessite d'être à l'aise avec les incertitudes et les ambiguïtés, d'être capable d'identifier des opportunités que d'autres ne verront jamais et **de se focaliser dessus, d'être tenace, persistant, courageux, tout en étant perméable aux idées et aux conseils"***

**(page 86)** **Les entreprises innovantes ont besoin de fonds propres Le besoin de financement des entreprises innovantes à fort potentiel de croissance est très fort :** – d'une part pour assurer les investissements matériels ou immatériels nécessaires à la R&D, l'industrialisation, le marketing, la prospection commerciale, la projection à l'international... – d'autre part pour financer l'augmentation du besoin en fonds de roulement dont la taille augmente avec l'activité de l'entreprise.

**Pour une entreprise dont les produits ou services rencontrent un succès commercial, les financements auxquels elle a accès déterminent sa rapidité de déploiement, qui est un facteur clé en raison de l'émergence possible de concurrents étrangers, de la nécessité d'atteindre une taille critique, etc.** Ces entreprises ont deux moyens de se financer: attirer des investisseurs ou s'endetter. Le premier vecteur est fondamental, car d'une part les entrées au capital n'ont pas à être remboursées, d'autre part elles conditionnent le niveau d'endettement permis par les prêteurs, car elles assurent la solidité de l'entreprise et sa résistance aux chocs.

**(page 94)** **Mettre en place les instruments d'une politique de protection au service des entreprises innovantes La propriété intellectuelle est un enjeu stratégique pour les entreprises innovantes.** Plusieurs sujets méritent d'être abordés dans ce contexte :  
– la gestion de la propriété intellectuelle issue de la recherche publique (il est à noter que nous avons choisi de positionner ce point dans ce chapitre plutôt que dans le chapitre 3 car il relève de notre point de vue d'une logique de développement économique des entreprises),  
– la nécessité de mettre en place une politique de défense à l'international des intérêts de PME innovantes dans le cadre de contentieux, – enfin, l'importance du lien avec la normalisation